

# DESTRUCTEUR D'ODEUR CERISE

## USAGES :

Locaux industriels et habitations.  
A usages professionnels.

## ACTION :

Destructeur d'odeur et réodorant d'ambiance.

## DURÉE DE CONSERVATION :

2 ans

## CONDITIONNEMENT :

Aérosol 400 ml  
Carton de 12 unités

**DETRUIT, NEUTRALISE** les mauvaises odeurs dans les locaux collectifs, bureaux, vestiaires, sanitaires, (odeurs de confinement de tabac, de transpiration, etc ...) dans les cuisines (odeurs de graisses carbonées ou non ).

**SUPPRIME** les odeurs de confinement dans les salles de réunion.

**APPORTE** une nouvelle senteur agréable dans l'atmosphère.

## DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Pulvériser pendant quelques secondes dans les différents angles du local.  
Renouveler selon nature, occupation des locaux, source et fréquence d'apparition de mauvaises odeurs.

## PRECAUTIONS

Contient 61,80 % en masse de composants inflammables.

Conserver hors de la portée des enfants.

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

*Réceptif sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.*



**ZA MACON EST—01750 REPLONGES**  
**Tel : 03.85.31.89.10—Fax : 03.85.31.89.11—**  
**email : [info@edialux.com](mailto:info@edialux.com) site : [www.edialux.fr](http://www.edialux.fr)**